

MAIRIE DE COLOMBIER LE VIEUX

PROCES VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 10 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 Septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Colombier-Le-Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal de Colombier-le-Vieux s'est réuni à la salle du conseil municipal sous la présidence de Mme La Maire, Béatrice FOUR.

Convocation adressée par Mme La Maire, Béatrice FOUR, le 4 septembre 2024.

Convocation affichée le 5 septembre 2024

PRESENTS : FOUR Béatrice, GIRODON Didier, GERY Myriam, BOITARD Franck, BESSET Aurore, VERCASSON Xavier, MARGIER Jean-Pierre, MAICHERAK Catherine, THE Françoise, DESCHAMPS Charlotte, COUX Joël, LONDON Patrick

ABSENTS : VAUX Hubert,

DESRIEUX Claude

Secrétaire de séance : MAICHERAK Catherine

Nombre d'élus présents : 12 – Nombre d'élus votants : 12

Le quorum est atteint.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 9 juillet 2024 : approuvé à l'unanimité

Délibération 2024/28 :

OBJET : Cession de la parcelle AK213 par le département de l'Ardèche à la commune de Colombier-le-Vieux

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le département a proposé la cession de la parcelle AK 213 au lieu-dit Grand Besseas d'une superficie de 51 m², à la commune, la cession se faisant gratuitement.

Après présentation du plan cadastral par Madame le Maire pour montrer la localisation de la parcelle,

Les conseillers municipaux à l'unanimité,

CONSTATENT que cette parcelle fait partie intégrante de la route commune dite « route de Clauzel » et qu'il est normal que cette parcelle soit propriété communale.

DONNENT pouvoir à Madame le Maire pour effectuer les démarches administratives et signer l'acte correspondant.

Fait et délibéré à Colombier-le-Vieux, les jours, mois, ans susdits

12 voix pour

0 voix contre

0 abstention

Délibération 2024/29 :

OBJET : Demande de fonds de concours d'investissement à la communauté Arche Agglo pour projet Bâtiment Jourdan

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la loi 2004-809 du 13 août 2004 permet aux EPCI à fiscalité propre, de verser un fonds de concours aux communes membres, après délibérations concordantes du conseil d'agglomération et des conseils municipaux concernés.

Le fonds de concours peut financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement. Le montant total du fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subvention, par le bénéficiaire du fonds de concours. Ce montant s'apprécie « Hors Taxes » s'il concerne une dépense d'investissement, et « Toutes Taxes Comprises » s'il se rapporte à une dépense de fonctionnement.

Madame le Maire rappelle le projet de rénovation de la maison Jourdan pour un montant Total HT de 534 662,13 €.

La commune a sollicité une aide de l'Etat DSIL et, a obtenu une aide de 30%.

Et a sollicité le Département, et la Région, avec une prévision de subvention d'un montant de 30% sur la partie travaux et de 14%.

Elle propose de solliciter le fonds de concours d'ARCHE AGGLO pour 20 000,00 €.

Le Conseil Municipal, le Maire entendu, après en avoir délibéré,

DECIDE de solliciter la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo, le versement d'un fonds de concours de 20 000,00 €, au titre de l'année 2024, pour la réalisation des travaux de rénovation de bâtiment Jourdan.

PRECISE que le fonds de concours sera imputé au compte 13251 du Budget Principal de la commune.

PRECISE que la participation de la Communauté d'Agglomération sera mentionnée, par tous moyens appropriés, dans les supports de communication de la commune.

AUTORISE le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré à Colombier-le-Vieux, les jours, mois, ans, susdits,

12 voix pour

0 voix contre

0 abstention

Délibération 2024/30 :

OBJET : Acceptation du don de la SCI DE SAINT SORNY à la commune

Madame le Maire informe les conseillers municipaux que la SCI de Saint-Sorny a proposé de faire un don à la commune de 2 253,00 euros. Elle propose d'accepter ce don.

Les conseillers municipaux à l'unanimité

ACCEPTENT le don de la SCI de Saint-Sorny.

REMERCIENT la SCI de Saint-Sorny pour ce don.

12 voix pour

0 voix contre

0 abstention

Urbanisme :

Informations :

- Autorisations d'Urbanisme :
 - Refus :
 - DP M^{me} DOUCHET – Chemin des Amandiers construction d'un CarPort, un permis est nécessaire.
 - Accords :
 - PC M^{me} DOUCHET – Chemin des Amandiers construction d'un CarPort,
 - DP MAISONNAS Jérôme, Route de Clauzel : panneaux photovoltaïques,
 - DP CHAPURLAT Patrick Route du doux : panneaux photovoltaïques,
 - GAEC ASTIER Route de Clauzel agrandissement bâtiment agricole.
- Droit de préemption.

Bâtiments

Informations :

- Projet terrain projets communaux : projet de convention avec Ardèche Habitat : rédaction en cours
- Projet bâtiment ex-poste : début des travaux, désamiantage,
- Eglise : travaux de remplacement du récepteur, minuteriers, aiguille (devis signé)

Personnel :

Informations :

- Divers : R.A.S.

Ecole :

Informations :

- Point sur la rentrée : 54 enfants sans les TPS
- Nouvelle équipe éducative, avec une nouvelle directrice et une nouvelle enseignante,
- Café des parents le matin de la rentrée proposé par l'Amicale Laïque
- Retour très positif et serein pour cette rentrée
- Divers

Voirie

Informations

- Sécurisation des 2 entrées du village : travaux en cours, reste traçage, et panneaux
- Clauzel et Route du Doux terminés
- Travaux de voirie EVTP terminés
- Travaux St Gris : reprise du mur terminé
- Débroussaillage des routes en cours de finalisation
- Présentation en commission par DMN de la procédure de classement des voiries

Communauté d'agglomération

Informations :

- Commissions
- Projet Culturel de Territoire : le 7 novembre à 18h30 réunion à destination des élus

CCAS :

- Repas du CCAS le samedi 23 novembre à midi
- Atelier Sommeil les 14 et 21 octobre
- Animations sur le mois de la parentalité en novembre avec Arche Agglo (10 novembre, 16 novembre et 20 novembre Toboggan)

Informations

- Bibliothèque actions avec Agglo dans le cadre du mois des familles,
- ADAPEI vente de pognes le dimanche 20 octobre de 8h à 12h
- Retour sur les animations de l'été, pot de l'été, cinéma, vogue, stock car, marché nocturne : très positif,
- Retour sur le 1^{er} forum des associations, retour très positif : merci aux associations pour leurs présences
- Journée du patrimoine 21 et 22 septembre à Ruissas (10h00 à 12h00 -14h00 à 17h00)
- Cinéma écran village le 4 octobre
- Octobre Rose avec Colombier Sport loisirs le samedi 5 octobre à 20h
- Quelque part spectacle le jeudi 10 octobre à 20h30
- Championnat de France de trial les 19 et 20 octobre
- Groupama Car : animation le vendredi 20 septembre de 13h30 à 16h30
- Appartement à louer : 1 F2
- Atelier fresque du Climat le 3 octobre à 18h30
- Communication de rentrée : orientée pour les associations
- Prochain bulletin municipal à préparer

Prochain Conseil municipal : 14 octobre à 20h30

Le secrétaire de séance



Catherine MAICHERAK



Béatrice FOUR

